

RECENSEMENT DE LA
POPULATION
p.8

NOËL À CROSNE
p.10

LE SERVICE VIE
ASSOCIATIVE DÉMÉNAGE !
p.16

Crosne INFO

Zoom sur p.12

Besoin d'un coup de main ?

**Le Centre Communal d'Action
Sociale est là pour vous !**

Novembre /
Décembre
2026

N° 375



MD AUDITION
Maxime Durieux, audioprothésiste
diplômé d'état à Yerres



 APPAREILLAGE ADULTE & ENFANTS
 PROTECTION AUDITIVES
 ACCESSOIRES D'AIDE À L'ECOUTE
 SPÉCIALISÉ ACOUPHÈNE
 RÉGLAGE & RÉPARATIONS

**Entendez mieux,
DÉPENSEZ MOINS**

Avant de courir en grande enseigne, parlez-en à votre audioprothésiste indépendant : il a la liberté de vous proposer la **solution la plus adaptée à vos besoins et à votre budget**, sans aucun compromis.

Rencontrez Maxime Durieux audioprothésiste. Un conseil libre, un suivi humain, personnalisé et transparent.

65 rue de Concy
Face à Intermarché
91330 Yerres

Prenez rendez-vous
01 69 38 76 63
contact@mdaudition.fr
mdaudition.fr

 Tiers Payant
 DEVIS Sans engagement
 TESTEZ 45 JOURS VOTRE AUDITION
 100% SANTÉ

Petits fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

 Aide à l'autonomie
 Aide à la vie quotidienne
 Compagnie et vie sociale
 Assistance administrative

01 83 61 04 28

5 Bis Rue Montmartel
91800 Brunoy


petits-fils.com

Orpi
EVAL CONSEIL
ACHAT - VENTE

*Vous habitez Crosne ?
Faites estimer votre bien gratuitement.*

 **ESTIMATION OFFERTE**




01 85 74 27 56
evalconseil@orpi.com
www.orpi.com/evalconseil

3 Place Boileau 91560 CROSNE

 **AVIS CLIENT : 4.8/5 sur 345 avis clients**

 OPINION SYSTEM ORGANISME DE SONDAGES INDÉPENDANT CERTIFIÉ PAR AFNOR CERTIFICATION



Michaël Damiaty

Maire de Crosne
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres Val de
Seine en charge de la Culture

SOMMAIRE

Retour en images	4
Actualités.....	8
Zoom sur.....	12
Pour aller plus loin.....	14
Vivre à Crosne	16
Tribunes.....	18
Agenda.....	20
Infos pratiques.....	22

JOURNAL BIMESTRIEL DE LA VILLE DE CROSNE

- **Directeur de la publication :**
Michaël Damiaty
 - **Rédactrice en chef :**
Aurélié Ponelle
 - **Conception graphique :**
Justine Bernardo
 - **Rédaction :** Aurélié Ponelle
 - **VISUELS / PHOTOS :** MAIRIE,
ASSOCIATIONS, MAGNIFIC, ISTOCK
 - **Impression :** Desbouis Grésil
Tirage en 4 500 exemplaires
 - **Distribution :** R.C Distribution
 - **Régie publicitaire :** LVC
- COMMUNICATION – 01 49 39 05 85



Madame, Monsieur,

Chères Crosnoises, chers Crosnois,

La proximité ne se décrète pas : elle se construit chaque jour, par l'écoute, le dialogue et la capacité à répondre concrètement aux attentes de chacun. C'est cette conviction qui guide notre action municipale et notre volonté de rester au plus près de votre quotidien.

Ces derniers mois, nous avons multiplié les occasions d'échanger avec vous, notamment à travers les cafés des élus et les permanences mobiles organisées dans les différents quartiers. Ces rencontres sont essentielles : elles permettent de recueillir vos remarques, de mieux comprendre vos préoccupations et d'identifier ensemble des pistes d'amélioration pour notre commune.

Cette démarche de dialogue s'étend également aux acteurs qui font vivre Crosne.

Notre commune a lancé ses premières réunions bimestrielles en commençant par les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété, puis suivront les commerçants, ces rencontres permettent de partager les constats, de coordonner les actions et de travailler collectivement aux enjeux de tranquillité, de cadre de vie et de dynamisme local.

La proximité passe aussi par de nouveaux outils. C'est dans cet esprit que la Ville se dote d'une application officielle, accessible depuis votre téléphone, pour faciliter l'accès aux informations municipales, suivre l'actualité de la commune et signaler plus simplement les problèmes rencontrés dans l'espace public. Un service supplémentaire pour renforcer le lien entre la mairie et les habitants, et rendre les démarches du quotidien plus accessibles.

Qu'elle se traduise par une rencontre dans votre quartier ou par un service numérique, notre ambition reste la même : être à votre écoute, favoriser les échanges et apporter des réponses adaptées aux besoins du terrain.

Avec l'équipe municipale, nous continuerons à faire vivre cette proximité, indispensable à une commune à taille humaine comme Crosne. Car c'est en restant attentifs les uns aux autres et en travaillant ensemble que nous construirons une ville toujours plus agréable à vivre.

Je vous souhaite à tous une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes !

Bien à vous,

Michaël Damiaty



FORUM DES ASSOCIATIONS ET BROCANTE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Dans une chaude ambiance estivale, les Crosnois ont afflué pour profiter des occasions à dénicher sur les stands d'exposants nombreux et s'informer des activités en tous genres proposées par la Ville et ses associations ! Un bon point de départ pour la rentrée !



REMISE DE TROPHÉES AU TENNIS

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

A l'occasion de la remise des trophées du Tennis Crosnois, les enfants du club se sont vus récompensés pour leurs performances et leur engagement fourni tout au long de l'année. Une reconnaissance bien méritée sous un beau ciel bleu !



EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

DU 1 AU 19 SEPTEMBRE

La médiathèque Jacqueline de Romilly proposait une exposition de photos du début du 20ème siècle montée dans le cadre des journées européennes du patrimoine sur le Crosne d'autrefois. Un joli voyage en images qui aura permis aux Crosnois de découvrir leur ville au gré des époques.



JOURNÉE PORTES OUVERTES – ABEILLES AIDE & ENTRAIDE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

L'Association crosnoise ouvrait ses portes pour faire découvrir aux petits comme aux grands un lieu engagé, placé sous le signe de la solidarité et du respect de l'environnement. Cette journée de mise en lumière, animée par les échanges et la curiosité du public, a rencontré un franc succès !



SÉJOUR EN CORSE – CULTURE ET LOISIRS

DU 22 AU 29 SEPTEMBRE

Après les Pouilles en juin, l'association Culture et Loisirs a proposé en septembre un circuit en Corse, du sud au nord, entre mer et montagne. Une magnifique découverte qui a ravi l'ensemble du groupe.



UN CAFÉ AVEC MES ÉLUS

SAMEDI 26 SEPTEMBRE ET 3 OCTOBRE

Les habitants des quartiers 20 Arpents et Résidence du Parc ont pu échanger librement avec leurs élus sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Placée sous le signe de la convivialité et de la proximité, cette rencontre a favorisé les échanges avec les habitants, l'écoute de leurs attentes et la réflexion sur la vie locale.





RENCONTRE À RYMAROV

DU JEUDI 1^{ER} AU SAMEDI 3 OCTOBRE

Une réunion de travail a rassemblé les délégations de nos villes jumelées dans la Ville de Rymarov (Tchéquie).

Ce temps d'échange a permis de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos communes, de partager les expériences et de réfléchir aux futurs projets communs.



SEMAINE BLEUE

DU LUNDI 5 AU VENDREDI 9 OCTOBRE

Les séniors étaient à l'honneur avec une offre d'activités riche pour satisfaire les envies les plus variées : ateliers créatifs, conférences, animations culturelles, activités physiques...

Un programme dynamisant qui a conquis de nombreux Crosnois enthousiastes !





COLLECTES SOLIDAIRES CCAS

9 ET 10 OCTOBRE

Le CCAS a organisé des collectes solidaires en partenariat avec le Super U de Montgeron et l'Intermarché de Crosne, avec la participation de la Réserve communale de Crosne, du CME et des élus. Un nombre impressionnant de dons ont été recueillis !

Ils permettront d'aider les Crosnois en difficulté en leur apportant des produits de première nécessité. Merci à celles et ceux qui ont contribué très généreusement à cette belle initiative solidaire !



PREMIÈRE CELLULE DE VEILLE

15 OCTOBRE

La Ville de Crosne, les syndicats de copropriétés le SIVOM et les bailleurs sociaux se sont réunis pour une première cellule de veille partenariale. Ce rendez-vous inaugure un calendrier de rencontres régulières afin de maintenir le dialogue, partager les constats de terrain et coordonner les actions au service des habitants.



OCTOBRE ROSE

20 OCTOBRE

Tout au long du mois d'octobre, Crosne et ses commerces se sont parés de rose. Activement mobilisée en faveur de la prévention contre le cancer du sein, la Ville donnait rendez-vous le samedi 20 octobre pour une journée événement. Ponctué d'ateliers, de temps d'information et d'échange, ce moment a réuni les Crosnois autour d'une cause qui permet chaque année de sauver des vies.





À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Dès 16 ans, chaque jeune Français doit effectuer son recensement citoyen dans les trois mois qui suivent son anniversaire. Une démarche obligatoire qui permet notamment d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement est également nécessaire pour pouvoir s'inscrire à certains examens et concours, comme le baccalauréat et le permis de conduire.

Élections 2027 : vérifiez votre situation électorale

Inscription, changement d'adresse, nouveau bureau de vote... À l'approche d'un scrutin, quelques vérifications permettent de s'assurer que tout est en ordre pour pouvoir voter.

Un nouveau découpage des bureaux de vote

La Ville fait évoluer le découpage électoral de Crosne. En fonction de votre adresse, votre bureau de vote peut donc être différent.

- A noter : **le bureau de vote n°5 a déménagé** à l'école Joliot Curie.

Pensez à vérifier votre bureau de vote avant le scrutin. Le service en ligne « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » permet notamment de connaître votre bureau, son adresse et votre numéro national d'électeur.

Vous avez déménagé ?

- Vous avez changé d'adresse tout en restant à Crosne ? Vous devez signaler votre nouvelle adresse afin que votre inscription électorale soit mise à jour. Ce changement peut entraîner une modification de votre bureau de vote.
- Vous avez déménagé dans une autre commune ? Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune.

Qui peut s'inscrire ?

Pour être électeur, il faut notamment être français ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, être majeur et jouir de ses droits civils et politiques, et avoir une attache avec la commune.

L'inscription peut être effectuée en ligne ou en mairie. Il faut généralement fournir :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;



EN PRATIQUE

À la mairie de Crosne, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

À conserver précieusement : **l'attestation de recensement remise à l'issue de la démarche.**

Renseignements :
Mairie de Crosne – 01 69 49 64 11/39

- le formulaire Cerfa n°12669 pour une démarche en mairie ou par courrier.

Quels délais ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter à une élection donnée, une date limite doit être respectée : en règle générale, le 6^e vendredi précédant le premier tour. Dans certaines situations particulières — par exemple un déménagement récent pour raisons professionnelles, une acquisition récente de la nationalité française ou le recouvrement du droit de vote — le délai peut être prolongé jusqu'au 10^e jour précédant le premier tour.

Bon à savoir : l'inscription est automatique à 18 ans pour les jeunes ayant effectué leur **recensement citoyen** à 16 ans. Si le recensement n'a pas été effectué ou l'a été tardivement, une démarche d'inscription peut être nécessaire.



LES 3 RÉFLEXES AVANT DE VOTER

- **Je vérifie**
Mon inscription sur les listes électorales.
- **Je mets à jour**
Mon adresse si j'ai déménagé, y compris au sein de Crosne.
- **Je contrôle**
Mon bureau de vote et son adresse avant le jour du scrutin.

En ligne : vérifiez votre situation électorale et votre bureau de vote sur Service-Public.fr.

Retrouvez le plan du découpage électoral sur crosne.fr.

Vous souhaitez des précisions ? Service Etat Civil de Crosne :
01 69 49 64 11/39





Les encombrants, bientôt à la demande



Plus d'information sur www.sivom.com

À partir du 1^{er} janvier 2027, la collecte des encombrants ménagers évolue. Elle se fera exclusivement sur rendez-vous, afin de limiter les dépôts sauvages et optimiser ce service entièrement gratuit. L'objectif de ce changement est notamment d'éviter les sorties de déchets les veilles de week-end et les dépôts prolongés sur le trottoir.

Que devez-vous faire ?

- Prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone au 01 69 00 96 90.
- Sortir vos encombrants la veille au soir du rendez-vous, le plus tard possible dans la journée.

Les encombrants concernés sont les objets volumineux non recyclables.

Déchetterie

Avant de prendre rendez-vous, pensez à une alternative responsable. Déposez directement vos encombrants dans l'une des déchetteries du SIVOM :

- Varennes-Jarcy (Route du Tremblay)
- Combs-la-Ville (Face au stade A. Mimoun)
- Moissy-Cramayel (Rue Denis Papin)
- Brie-Comte-Robert (Chemin Herbu)

Ressourcerie

Rendez-vous également à la ressourcerie de Montgeron. Vêtements, jouets, mais aussi meubles, vaisselles, livres, déco : la Ressourcerie La Fabrique à Neuf est l'endroit idéal pour offrir une deuxième vie à vos objets.

La Fabrique à Neuf ✨
01 69 43 34 30
collectemontgeron@lafabriqueaneuf.org

Deux jours pour le Téléthon

Samedi 5 et dimanche 6 décembre, Crosne se mobilise pour le Téléthon ! Pour cette 40^e édition, la Ville, les associations et les bénévoles vous donnent rendez-vous pour deux journées placées sous le signe de la solidarité, du sport et de la convivialité.

Samedi 5 décembre : place au sport !

De 14h à 18h, le gymnase La Palestre accueille une Journée Handisport ouverte à tous les âges. Une occasion de découvrir et de pratiquer différentes activités sportives dans les conditions d'un sportif en situation de handicap.

Entrée : 1€

Boissons et gourmandises sur place.

Dimanche 6 décembre : tous au loto !

Rendez-vous à l'Espace René Fallet pour un grand loto au profit du Téléthon.

- Ouverture des portes : 12h
- Début des jeux : 13h30
- Restauration et buvette sur place
- Tombola : 2€, avec de nombreux lots à gagner

Tarifs des cartons :

1 carton : 4 € • 3 cartons : 10 € • 5 cartons : 15 € • 10 + 2 offerts : 30 €

Réservations : sur crosne.fr ou au 06 07 18 22 80

Deux jours pour le Téléthon

SAMEDI 5 DÉCEMBRE • 14H - 18H

Journée Handisport

Gymnase La Palestre

Tous les âges essaient une activité dans les conditions d'un sportif handisport.

1€ le billet pour toutes les activités

Boissons et gourmandises sur place

100% DES RECETTES REVERSÉES AU Téléthon

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Grand Loto

Espace René Fallet

Ouverture des portes à 12h
Début des jeux à 13h30
Restauration et buvette sur place

TOMBOLA
2€
de nombreux lots
à gagner

1 carton

4€

3 cartons

10€

5 cartons

15€

10 + 2 offerts

30€

Réservations au 06 07 18 22 80

THAI STREET
FOOD



Noël à Crosne



Le Marché de Noël arrive dans votre boîte aux lettres !

Le marché de Noël se tiendra à Crosne* les 11, 12 et 13 décembre prochains : surveillez votre boîte aux lettres ! Le père Noël (ou la Ville de Crosne ?) y déposera bientôt un numéro spécial « Marché de Noël », dans lequel vous pourrez retrouver toutes les informations sur cet événement qui viendra clôturer l'année en beauté en réunissant petits et grands dans une ambiance féérique !

*Parc Anatole France et espace René Fallet.

Distribution des colis de Noël

Seniors crosnois*, pour entrer dans les festivités de fin d'année, nous vous donnons rendez-vous du 1er au 3 décembre 2026 de 10h à 12h et de 14h à 17h à l'Espace René Fallet pour la distribution des colis de Noël. De délicieux paniers garnis vous attendent ! Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, deux astreintes seront également assurées les 10 et 17 décembre aux horaires d'ouverture de la mairie afin vous permettre de les récupérer.

*Sont concernés les seniors de plus de 65 ans ayant choisi le colis garni plutôt que le repas de la Fraternité du vendredi 18 décembre. Les inscriptions et réservations sont closes.

Vente de sapins de Noël au profit des écoles de Crosne

Où trouver votre sapin de Noël ? Auprès de nos associations locales ! L'APEEC et le GIPEC organisent une vente au profit des écoles de Crosne et du collège Michel Berson Bellevue. Les sapins Nordmann de première qualité seront livrés bûchés et mis sous filet. Les bénéfices financeront des activités pour les enfants.

Commander :

- **En ligne :** HelloAsso – Vente de sapins 2026
- **Par chèque :** contacter l'APEEC (apeecrosne@gmail.com) ou le GIPEC (giprocrosne@gmail.com) pour obtenir un bon de commande.

Un Noël royal pour petits et grands !

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville propose deux escapades pour découvrir le patrimoine, partager des moments conviviaux et profiter de la magie de Noël. Les places étant limitées, il est impératif d'être inscrit au CCAS de Crosne pour participer.

Blois : un séjour dédié aux seniors, deux jours entre patrimoine et gourmandise



Les 27 et 28 novembre 2026, partez à la découverte des châteaux de la Loire ! Au programme : visite guidée du château de Blois, découverte libre du château de Cheverny, déjeuner convivial et visite d'un chocolatier avec dégustation.

- **Tarif :** 100 € par personne.

Séjour réservé aux seniors. Inscriptions le mardi 3 novembre, de 10 h 30 à 12 h, à la mairie de Crosne.

Janvry : une sortie intergénérationnelle dans la magie du marché de Noël

Le samedi 5 décembre 2026, plongez dans l'ambiance festive du marché de Noël de Janvry. Profitez librement de ses chalets, de ses artisans et de ses nombreuses animations pour une sortie placée sous le signe de la convivialité.

- **Tarif :** 10 € par personne.

Inscriptions le mardi 3 novembre, de 9 h00 à 10 h 30, à la mairie de Crosne.

En pratique

Pour toute inscription à l'une de ces deux sorties, pensez à apporter :

- un justificatif de domicile ;
- une pièce d'identité ;
- le règlement par chèque ou en espèces.

Attention : le dossier ne pourra pas être validé si ces documents et le règlement ne sont pas fournis.

Renseignements : 01 69 49 64 50.





La web app de Crosne : votre Ville dans votre poche !

Ville de
Crosne

S'INFORMER, PARTICIPER, SIGNALER... EN QUELQUES CLICS

Et si votre Ville vous accompagnait directement sur votre smartphone ? Avec sa nouvelle web app officielle, Crosne simplifie l'accès à ses informations et à ses services. Actualités, événements, signalements... tout est à portée de main, où que vous soyez.

Signalez !

Un nid-de-poule sur votre trajet ? Un éclairage qui ne fonctionne plus ? Un problème de propreté ? Signalez-le directement depuis la web app. Grâce à la géolocalisation, l'emplacement du problème sera identifié précisément. Ajoutez quelques mots, une photo si besoin, et votre signalement sera transmis aux services de la Ville.

Simple, rapide et localisé !

Ajoutez à votre agenda !

Concert, spectacle, cérémonie, animation, rendez-vous associatif... ne laissez plus passer les événements qui vous intéressent. Depuis l'agenda de la web app, ouvrez la fiche de l'événement et cliquez sur « Ajouter à mon agenda ». Le rendez-vous est enregistré directement dans votre agenda personnel.

Vous l'avez vu, vous l'avez ajouté, vous n'avez plus qu'à y aller !

Une web app qui va continuer à évoluer

Ce n'est qu'un début ! De nouvelles fonctionnalités viendront progressivement enrichir la web app pour vous permettre d'accéder toujours plus facilement aux services de la Ville.

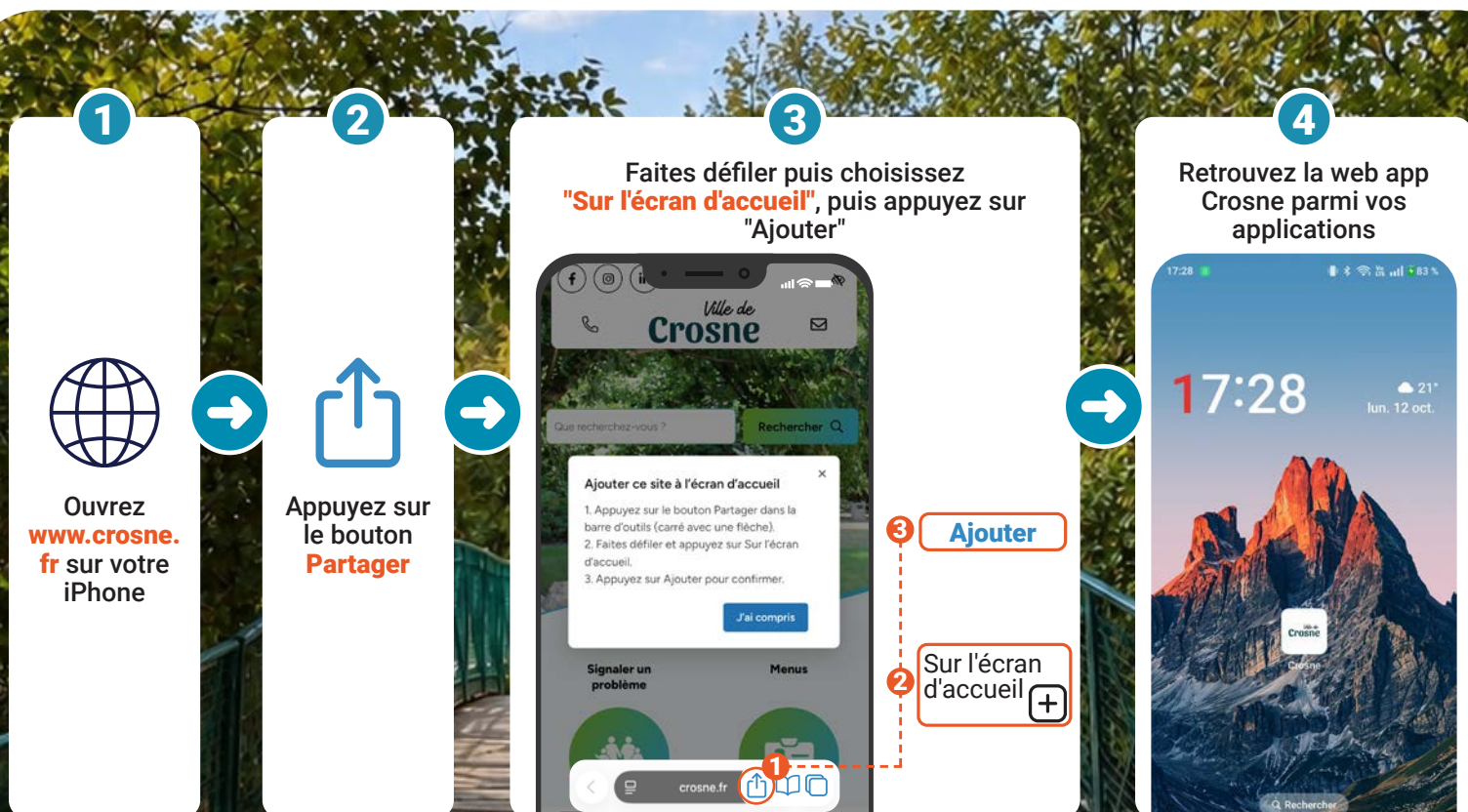
Pas besoin de passer par un store, **pas besoin de téléchargement** : quelques secondes suffisent pour commencer. Par la suite, **aucune mise à jour ne sera nécessaire** : la web app évoluera en même temps que le site web et sans aucune action de votre part.

Crosne, une ville qui agit !

COMMENT Y ACCÉDER ?

C'est très simple : rendez-vous sur le site de la ville, crosne.fr depuis votre smartphone.

Un pop-up vous proposera d'accéder à la web app. Suivez les indications pour installer l'icône sur votre écran d'accueil et la retrouver ensuite en un clin d'œil.



Besoin d'un coup de main ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est là pour vous !



Facture difficile à payer, dossier compliqué, parent âgé qui a besoin d'aide... Le CCAS de Crosne vous écoute, vous conseille et vous accompagne gratuitement et en toute confidentialité.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

Depuis quelques mois à Crosne, le CCAS s'appuie sur une travailleuse sociale, également responsable du service. En peu de temps, 180 personnes et familles ont déjà été accompagnées pour des démarches administratives, des difficultés budgétaires, un logement inadapté ou la prise en charge d'un proche âgé.



180

personnes et familles déjà accompagnées ces derniers mois

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Le CCAS offre tout un éventail de services :



Aide aux dossiers d'aide sociale et transmissions aux organismes compétents
(Département, MDPH, Caf, ...)



Domiciliation
pour les personnes sans adresse stable ayant un lien avec Crosne afin qu'elles puissent recevoir leur courrier et faire valoir leurs droits.



Appels réguliers
aux personnes âgées ou en situation de handicap inscrites au registre communal en cas de températures extrêmes.



Aides financières ponctuelles
selon le règlement adopté le 8 septembre par son conseil d'administration



Accompagnement pour le logement
notamment auprès des bailleurs en cas de difficultés persistantes.



Portage de repas à domicile
pour les Crosnois de 60 ans et plus à un tarif adapté aux ressources.



Téléassistance
en lien avec le Département, pour sécuriser le maintien à domicile.

Le mot de Pascale Labbé

Adjointe au Maire en charge de l'action sociale, des seniors & du handicap

"Le CCAS est avant tout un lieu d'écoute et de proximité, ouvert à tous les Crosnois qui traversent une difficulté, quelle qu'elle soit. Notre priorité est d'apporter des réponses concrètes, d'orienter chacun vers les bons interlocuteurs et de ne laisser personne sans solution.

Nous souhaitons également renforcer les liens entre les habitants, les partenaires locaux et les acteurs sociaux pour mieux prévenir les difficultés et lutter contre l'isolement.

Ces premiers mois ont permis de poser des bases solides, mais beaucoup reste à construire. Nous continuerons à faire évoluer nos actions au plus près des besoins des habitants, avec une conviction : la solidarité se construit ensemble, au quotidien."



DES PARTENAIRES POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Pour mieux orienter les habitants et accélérer la recherche de solutions, le CCAS renforce ses liens avec les associations, bailleurs, commerçants et professionnels du social et de la santé. Trois conventions viennent soutenir cette démarche :



Avec EDF

pour accompagner les foyers
confrontés aux factures
d'énergie.



Avec la CAF

pour faciliter le suivi de certains
dossiers.



Avec le CLIC Nord-Est Essonne
pour renforcer
l'accompagnement des seniors à
domicile

SENIORS : UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR MIEUX VIVRE CHEZ SOI

Le 8 septembre 2026, le CCAS a signé une convention avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination) Nord-Est Essonne. Soutenu par la Ville, ce service gratuit accompagne les Croisnois de plus de 60 ans dans leur maintien à domicile.

Son équipe aide à organiser les aides à domicile, les soins infirmiers et le portage de repas, ou à constituer des dossiers de prise en charge. Elle assure ensuite le suivi des solutions mises en place.

Le CLIC propose également des actions de prévention, comme le yoga sur chaise et l'activité physique adaptée.

CLIC Nord-Est Essonne

01 85 23 00 50 – accueil@clicnordestessonne.fr



LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Gel douche, dentifrice, couches, protections hygiéniques, denrées alimentaires... Ces produits essentiels peuvent peser lourd dans le budget des familles.

Le CCAS organise des collectes solidaires avec les commerces et partenaires locaux, ainsi qu'avec le Conseil Municipal des Enfants et la Réserve Communale. Les dons sont redistribués aux familles accompagnées, dans le respect de chacun.



Envie de participer à
une prochaine collecte ?
Contactez le CCAS.

GARDER LE LIEN

Le CCAS ne s'adresse pas uniquement aux personnes en grande précarité. Il agit aussi contre l'isolement en proposant des moments de rencontre et des activités adaptées : ateliers numériques et créatifs, tournoi de pétanque, sorties à la mer ou rendez-vous de la Semaine bleue.

Cet été, lors des fortes chaleurs, l'espace René Fallet a accueilli les seniors dans une salle climatisée pour des projections de films.

Au-delà des activités, l'équipe accompagne les personnes qui sortent peu, organise les transports et facilite leur participation. Autant d'occasions de se retrouver et de créer du lien.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CCAS



27 & 28 novembre : séjour à
Blois



Du 1^{er} au 3 décembre :
distribution des colis de Noël



Dimanche 6 décembre : loto
du Téléthon



Vendredi 18 décembre :
repas de la fraternité à
l'Espace René Fallet

Envie de participer ?

Renseignez-vous auprès du CCAS pour
les inscriptions.

CONTACT ET HORAIRES DU CCAS P.22



Le LAEP Méli-Mélo : un lieu pour les tout-petits et leurs parents



Être parent est une belle aventure, qui soulève parfois des questions. Pour accompagner les familles, la Ville propose le LAEP Méli-Mélo, un lieu d'accueil, d'écoute et de partage ouvert aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un proche.

Dans un cadre bienveillant et sans jugement, les enfants profitent d'un espace de jeux adapté à leur âge, découvrent la vie en groupe et rencontrent d'autres

petits. Les adultes peuvent échanger avec d'autres familles, partager leurs expériences ou simplement profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, en présence de professionnels de la petite enfance.

En pratique : chaque mercredi, de 9h à 13h, à la salle Aristide Bruant (15, rue des Investisseurs). L'accueil est libre, gratuit et sans inscription.

Renseignements : 01 69 83 45 45.

Brigade cynophile : Nash passe le relais !

Depuis plusieurs années, la Ville de Crosne s'appuie sur sa brigade cynophile pour renforcer les missions de la police municipale. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre avec le départ à la retraite de Nash et l'arrivée de son successeur.

Véritable partenaire de son maître, le chien de brigade cynophile contribue pleinement aux missions de sécurité et de prévention menées sur le territoire communal. Son travail complète celui des policiers municipaux, en apportant une présence rassurante et dissuasive sur le terrain.

Une présence au service des Crosnois

Les missions de la brigade cynophile sont multiples. Lors des patrouilles pédestres ou véhiculées, sur la voie publique, dans les espaces verts ou aux abords des bâtiments communaux, elle participe à la prévention des troubles à l'ordre public et favorise le contact avec les habitants.

Elle intervient également pour sécuriser les bâtiments et les services publics de transport de voyageurs, ainsi que lors des manifestations, cérémonies et grands rassemblements organisés à Crosne.

En complément de ces missions, la brigade peut apporter son appui aux autres agents de la police

municipale et aux forces de l'ordre nationales. Selon les besoins et le cadre réglementaire applicable, elle peut aussi participer à des opérations de recherche de personnes ou de détection de produits stupéfiants.



Merci Nash, bienvenue à son successeur !

Après plusieurs années de service, Nash prend une retraite bien méritée. Un jeune chien, encore actuellement en apprentissage, prendra désormais le relais pour poursuivre ces missions aux côtés de son maître.

Cette transition illustre la volonté de la Ville de maintenir une présence

de proximité et de poursuivre son engagement en faveur de la tranquillité publique et de la sécurité des Crosnois.

Le saviez-vous ? Au 31 décembre 2024, 230 communes françaises disposaient d'une brigade cynophile, sur les 4 592 communes dotées d'un service de police municipale.

La réglementation se précise pour les trottinettes

Depuis le 5 octobre 2026, de nouvelles règles s'appliquent en Essonne pour renforcer la sécurité des utilisateurs de trottinettes électriques. Un arrêté en ce sens a été pris par la préfète du Département, Fabienne Balussou.

Il stipule que le **port d'un casque conforme** à la réglementation ainsi que d'un **gilet de haute visibilité ou d'un équipement rétro réfléchissant** est désormais obligatoire, de jour comme de nuit, pour circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique, y compris

les pistes cyclables. En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant s'expose à une **amende de 135 €**. Ces mesures visent à améliorer la visibilité des conducteurs et à réduire les risques d'accident.

Retrouvez toutes les consignes pour bien partager la route sur [Bien circuler à trottinette | Sécurité Routière](#)





Claude Evrard, quand le paysage devient émotion

Depuis plus de cinquante ans, Claude Evrard peint, photographie et observe le monde qui l'entoure. Autodidacte, cet artiste crosnois puise son inspiration dans la lumière, les couleurs et les paysages, avec une affection particulière pour les bords de l'Yerres et le Val d'Yerres. Rencontre avec un passionné qui aime avant tout transmettre une émotion.

« Ce que je cherche dans mes tableaux, c'est avant tout la couleur et la lumière. »

La passion de Claude Evrard pour la peinture remonte à ses 16-17 ans. Une passion familiale, notamment inspirée par sa marraine ayant fréquenté les Beaux-Arts et une cousine peintre. Très vite, ses premières toiles trouvent preneur. Puis, parallèlement à sa carrière dans les assurances, une autre passion s'installe : la photographie d'art. Pendant plusieurs années, il photographie, expose et anime même un atelier photo dans son entreprise.

Mais la peinture reste son fil conducteur. Aujourd'hui, son regard se porte volontiers sur les paysages. Ses nombreux voyages ont nourri son inspiration, mais il n'est pas nécessaire d'aller loin pour faire une découverte : « On peut voyager à dix minutes de chez soi », souligne-t-il. Une promenade au bord de l'Yerres, une lumière particulière, une perspective inattendue... et le déclic est là.

« C'est un flash. Je vois tout de suite ce qui est bon au niveau du paysage, de la composition. »

Claude Evrard travaille ensuite dans son atelier, à partir de photographies et de petits croquis réalisés sur le terrain. Son style a évolué au fil des années : plus classique autrefois, il cherche aujourd'hui à aller davantage à l'essentiel, tout en conservant précision et poésie.

Ses œuvres ont été exposées dans de nombreuses villes françaises, de Paris à Marseille, Toulouse ou Lyon, à Crosne bien sûr, mais aussi en Allemagne, au Portugal et en Italie. Il a notamment participé à Art Capital au Grand Palais et reçu plusieurs récompenses et distinctions.

« Voir l'émotion que je peux transmettre à travers mes toiles, c'est une vraie satisfaction. »

Avec plus de 200 œuvres, Claude Evrard souhaite désormais partager davantage son univers à Crosne. Une nouvelle exposition serait l'occasion, pour les habitants, de découvrir à leur tour son regard poétique sur notre territoire.



"Le Chemin des iris" - Huile sur toile
© Tous droits réservés - Claude Evrard





Le service vie associative déménage !

Afin d'être au plus près des administrés, dans un souci de cohérence et d'efficacité, le service sports, vie associative et locale s'installe dans les locaux de la Mairie. Dès le 3 novembre, Hamid et Dimitri rejoindront ainsi leurs collègues agents municipaux et vous accueilleront désormais au 35, avenue Jean Jaurès, toujours aux horaires d'ouverture de la Mairie.



La pétanque s'ouvre aux jeunes à Crosne !

En septembre 2026, le club de la Boule d'Or du Val d'Yerres (B.O.V.Y.) a lancé son école de pétanque pour les jeunes de 8 à 16 ans. Encadrés par deux éducateurs diplômés de la Fédération française de pétanque et de jeu provençal, les enfants peuvent s'initier ou se perfectionner à cette discipline une fois par semaine.

Au-delà du jeu, la pétanque développe la précision, la concentration, l'esprit d'équipe et le respect des règles. Les jeunes peuvent également participer à des

compétitions départementales et régionales, adaptées à leur catégorie d'âge.

En pratique

- Lieu : chemin du Grand Haha
- Public : jeunes de 8 à 16 ans
- Renseignements : éducateur au 06 14 27 89 68 ou Président du club au 06 22 31 44 42

Le basket féminin se développe

L'Association Basket Crosne enrichit son offre avec la création d'une activité de basket féminin loisir. Débutantes ou joueuses confirmées pourront ainsi pratiquer cette discipline dans un esprit de convivialité, de partage et d'esprit d'équipe.

Une initiative qui contribue à encourager la pratique sportive féminine et à rendre le basket accessible à toutes.

Renseignements : Wilfried Durand – 06 63 24 04 89.





Bourse

AUX VÊTEMENTS DE SKI
ENFANTS & ADULTES

Samedi 21 novembre 2026
13h à 17h

PRÉAU DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE
Rue du Château-Gaillard à Crosne

Inscription par mail : boursefcpecrosne@gmail.com



Bénéfices reversés aux écoles élémentaires et collège de Crosne

Bourse aux vêtements de ski : rendez-vous le 21 novembre

La bourse aux vêtements de ski pour enfants et adultes se tiendra le samedi 21 novembre 2026, de 13h à 17h, au préau de l'école Joliot-Curie, rue du Château-Gaillard à Crosne.

Organisée au profit des écoles élémentaires et du collège de Crosne, cette bourse est l'occasion de préparer la saison hivernale en donnant une seconde vie aux vêtements de ski.

Vous souhaitez participer ? Les inscriptions se font par courriel à l'adresse suivante : boursefcpecrosne@gmail.com.

Une initiative pratique et solidaire pour s'équiper avant les premières descentes !



Les Musicales de Crosne : deux concerts pour célébrer la musique

Les Musicales de Crosne vous donnent rendez-vous à l'église Notre-Dame pour deux concerts placés sous le signe de la découverte musicale et du partage.

Dimanche 15 novembre à 17 h – Instruments et musiques du Moyen Âge

L'ensemble **Le Lion Vert** vous invite à remonter le temps à travers les sonorités et les répertoires musicaux du Moyen Âge. Une occasion de découvrir des instruments anciens et un patrimoine musical riche.

Dimanche 13 décembre à 17 h – Grand concert de Noël

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, l'ensemble Cronexos vous propose « Sur le sentier des Andes », un

programme consacré à la musique baroque latino-américaine. Un voyage musical aux couleurs et aux influences variées.

En pratique

- **Lieu** : église Notre-Dame de Crosne
- **Entrée et participation** : libres pour les deux concerts.



17h DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2026

Maison des associations
"Le 1901" (Théâtre)

28 rue Colbert 91560 Crosne

Réservation obligatoire

06 87 04 57 23 ou contact@alcrosne.fr

re participation

Amicale Laïque de Crosne



Un duo jazz aux sonorités du monde

Dimanche 8 novembre à 17h, le Théâtre Colbert accueillera un concert placé sous le signe du jazz et des musiques du monde. Un guitariste et un saxophoniste uniront leurs instruments pour proposer un moment musical aux sonorités variées, entre mélodies et improvisations.

Organisé par la Compagnie mutualiste de la dernière chance et l'Amicale laïque de Crosne, ce rendez-vous est ouvert à tous.

En pratique

- **Date** : dimanche 8 novembre 2026 à 17h
- **Lieu** : Théâtre Colbert, 28 rue Colbert à Crosne
- **Tarif** : libre participation
- **Réservation obligatoire** : 06 87 04 57 23 ou contact@alcrosne.fr

VOS MARCHÉS

- Le mardi, de 10h à 18h, esplanade des Poètes
- Le vendredi de 8h à 13h, esplanade des Poètes
- Le dimanche de 8h à 13h, rue des Bâisseurs



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il existe 2 secteurs de collecte sur la ville. Consultez le site sivom.com pour connaître vos secteurs de ramassage.

Secteur 1 :

- mardi 17 novembre
- mardi 22 décembre

Secteur 2 :

- jeudi 19 novembre
- jeudi 17 décembre

Afin d'éviter tout danger, merci de sortir les encombrants seulement la veille au soir sur le trottoir.

LA DÉCHETTERIE

Route de Tremblay
91480 Varennes-Jarcy
01 69 00 74 15

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45

Le samedi et le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

N° UTILES

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Police secours : 17

N° d'appel d'urgence européen portables : 112

Centre antipoison :

01 40 05 48 48

Urgences du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-St-Georges :
01 43 86 20 00

A noter : aucune collecte des déchets ne sera assurée les **vendredi 25 décembre 2026 et 1er janvier 2027**, en raison des jours fériés.

Afin d'assurer la continuité du service, les tournées initialement prévues à ces dates seront avancées comme suit :

- **Vendredi 25 décembre 2026** : collecte avancée au **jeudi 24 décembre 2026**.
- **Vendredi 1er janvier 2027** : collecte avancée au **jeudi 31 décembre 2026**.



CROSNE TOUJOURS MIEUX

Une victoire confirmée...

Après plusieurs mois d'attente, le Tribunal administratif de Versailles a rendu son jugement et confirmé la régularité de notre victoire aux élections municipales de mars dernier.

À l'issue du scrutin, quatre recours avaient été déposés par des opposants à la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Tous demandaient l'annulation de cette élection, remettant ainsi en cause le choix exprimé par les Crosnois.

Face à ces contestations, nous avons fait le choix de la sérénité, de la transparence et du respect de la justice. Nous avons répondu à chacune des accusations formulées, en apportant tous les éléments démontrant la régularité du scrutin.

Les magistrats du Tribunal administratif ont examiné l'ensemble des arguments et des pièces produites. Leur décision est sans ambiguïté : les quatre recours ont été rejetés, tout comme l'ensemble des griefs soulevés.

Cette décision confirme ainsi, sur le plan juridique, la victoire que les Crosnois nous avaient accordée dans les urnes et la

confiance qu'ils ont placée dans notre équipe.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre équipe « Crosne Toujours Mieux », pour sa solidarité et son engagement sans faille. Malgré les incertitudes de ces derniers mois, nous n'avons jamais cessé de travailler, d'être présents sur le terrain et de servir les Crosnois. Car notre priorité a toujours été, et restera, de faire avancer notre commune.

Je remercie également toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus et accompagnés durant cette période. Cette décision nous permet désormais de poursuivre notre mandat avec une sérénité renforcée et une détermination intacte.

Restons fiers de notre belle commune et, surtout, continuons à construire ensemble son avenir.

Michaël DAMIATI

Votre Maire

CROSNE EN COMMUN

La Maison de la Petite Enfance sera-t-elle jamais reconstruite ?

En privilégiant une indemnité transactionnelle (2,6M€) plutôt que l'indemnité contractuelle (3,3M€), le maire se désengage d'un service public pourtant essentiel à la collectivité. Neuf mois écoulés sans que rien n'ait été entrepris hormis la démolition du bâtiment, neuf mois de tractation avec l'assureur et deux équipements municipaux (club Ados et salle Atrium) transformés à grand frais (751k€) en crèches sans doute définitives.

« C'est plus rapide, et plus sûr », nous dit-on. Il n'en est rien. Reconstruire en valeur de remplacement à neuf eût permis le déblocage immédiat de 2,1M€, le solde, soit 830k€, étant payé par l'assureur sur présentation de factures. Avec, il est vrai, la contrainte de réaliser l'opération dans un délai de 3 ans. Quant à la franchise supportée par la collectivité (330k€), elle eût été couverte par les subventions que la reconstruction aurait autorisées.

Certes, l'offre d'accueil est maintenue en capacité mais à quel prix ? Au prix d'un éparpillement des crèches doublé d'une privatisation à peine avouée à travers un partenariat avec un opérateur commercial. Exit le Relais Petite Enfance, exit la coordination des équipes, le service public se trouve morcelé avec deux directions, deux projets pédagogiques ; la politique globale Petite Enfance, à Crosne, n'est plus.

Enfin, une dernière question qui restera à jamais sans réponse : pourquoi la MPE a-t-elle brûlé dans la nuit du 8 au 9 janvier 2026 ? Le maire reconnaît, neuf mois plus tard, ne s'être jamais soucié d'obtenir une copie du rapport de l'expert qui, peut-être, apporte des explications. « Une cause indéterminée d'origine électrique » n'apaise pas notre inquiétude.

crosneencommun@gmail.com Tél : 07 80 65 05 11

UN ÉLAN POUR CROSNE

Le rejet des recours clôt le chapitre judiciaire, pas le débat démocratique.

Le Tribunal administratif a examiné plusieurs points concernant le déroulement du scrutin et les conditions de la campagne électorale. Si ces éléments n'ont pas été jugés suffisants pour annuler l'élection, ils soulignent l'importance de la transparence, de la rigueur et du respect des règles démocratiques.

Quel avenir la majorité entend-elle donner à la Maison de la Petite Enfance ?

Si c'est flou, il y a un loup ! Dans la nuit du 8 au 9 janvier dernier, un violent incendie ravageait la Maison de la Petite Enfance, un véritable déchirement pour les familles. Quasiment neuf mois plus tard, la majorité municipale a voté une convention transactionnelle avec l'assurance afin de « mettre un terme au contentieux susceptible de se développer ». Le préjudice était évalué par l'assurance à environ 3 millions d'euros après déduction de la franchise et conditionné à la reconstruction,

mais la municipalité accepte de ne percevoir que 2 650 000 € sans obligation de reconstruire.

Ce choix d'une indemnisation sans obligation de reconstruction soulève des interrogations légitimes sur les intentions de la majorité et sur l'avenir de ce service public mais également de ce terrain vacant.

Quel projet concret répondra aux besoins des familles crosnoises et surtout, comment les habitants seront-ils associés aux décisions qui les concernent directement ?

Les Crosnois(es) sont en droit d'obtenir des réponses claires sur les raisons de cet accord, les conséquences financières de cette décision et les orientations retenues pour l'avenir de la petite enfance crosnoise.

La transparence et la concertation avec les familles doivent être au cœur des décisions à venir.

Ludovic FIGERE, Céline FLAMANT

DÉLÉGUER LE MÉNAGE N'EST PAS UN LUXE.

✓ C'EST UN CHOIX INTELLIGENT.
✓ ET, À MOITIÉ PRIX, C'EST UN CHOIX **ÉVIDENT.**

millepatte | Millepatte, mille solutions pour vous faciliter la vie !

30 rue du Mont Griffon 91330 Yerres
06 99 04 56 96 - yerres@millepatte.com

BÉNÉFICIEZ DE **50%** DE CRÉDIT D'IMPÔT*

GAIN DE TEMPS | ÉCONOMIE IMMÉDIATE | MAISON PROPRE | ESPRIT LÉGER

*Selon la législation en vigueur.

VOTRE GARAGE

das
DIAG AUTO SERVICES
01 69 49 61 55

Réparation et entretien automobiles toutes marques.
Carrosserie et peinture.
Achat et vente de véhicules d'occasion.

41 Av. de l'Abbé Sieyès 91560 CROSNE

BOSCH Service | DIAG AUTO SERVICES CROSNE

Bérangère Pompes Funèbres et Marbrerie à Montgeron



176 bis avenue de la république
berangerefuneraires@gmail.com
www.berangere-pompes-funebres.fr

Un service funéraire digne et respectueux

Permanence décès
06 65 63 33 11



Organisations d'obsèques
Contrat de prévoyance obsèques
Construction de caveau
Monuments funéraires
Rapatriements
Articles funéraires
Fleurissement
Gravures
Services funéraires animaliers



Intermarché

JUSQU'À
5000
PRIX EN BAISSÉ SUR DES
PRODUITS DU QUOTIDIEN^(*)

**NOTRE PROGRAMME
POUVOIR D'ACHAT**

À MINIMA 20%
EN AVANTAGE CARTE*
SUR UN RAYON
À ACTIVER SUR L'APPLI
CHAQUE SEMAINE



Le nombre de produit peut varier selon les magasins.

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION



Bénéficier de cet avantage carte en E-COUPON

PARTEZ SANS PORTER !
Faites vos courses en magasin et faites vous livrer

OU COMMANDEZ
sur notre site ou via l'appli et faites vous livrer

91560 Crosne (face à la mairie)

91330 Yerres (près de la gare)

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Rappel : Chaque mardi (hors vacances scolaires) permanence notaire : 14h – 15h
Rendez-vous obligatoire auprès de la mairie au 01 69 49 64 00

NOVEMBRE

MARDI 3**RÉUNION SÉJOURS**

Plus d'informations page 11

JEUDI 5**PERMANENCES JURIDIQUES**

Avocat : 16h30 – 18h10
 Notaire : 17h30 – 18h45
 Rendez-vous obligatoire au
 01 69 49 64 00

SAMEDI 7**CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ**

10h30
 Maison des Jeunes
 (sur invitation uniquement)

DIMANCHE 8**CONCERT JAZZ / MUSIQUES
DU MONDE**

Plus d'informations page 17

LUNDI 9

**COMMÉMORATION 56^{ÈME}
 ANNIVERSAIRE DE LA MORT
 DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

17h30
 Place du 18 juin 1940

MERCREDI 11

**COMMÉMORATION
 108^{ÈME} ANNIVERSAIRE
 DE L'ARMISTICE DU 11
 NOVEMBRE 1918**

10h15
 Cimetière de Crosne

DIMANCHE 15

CONCERT LE LION VERT
 Plus d'informations page 17

MERCREDI 18

CONCERT CHARLES DORÉ
 20h30
 Espace René Fallet

JEUDI 19**RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI**

10h-16h
 COSEC Draveil

SAMEDI 21**BOURSE AUX VÊTEMENTS DE
SKI**

Plus d'informations page 16

JEUDI 26**PERMANENCE FRANCE
RENOV'**

14h-17h sur rendez-vous au
 01 81 85 00 89 - Mairie de
 Crosne

VENDREDI 27 & SAMEDI 28

SÉJOUR SENIORS À BLOIS
 Plus d'informations page 11

DÉCEMBRE

MARDI 1^{ER} À JEUDI 3**RÉCUPÉRATION DES COLIS
DE NOËL**

Plus d'informations page 11

JEUDI 3**PERMANENCES JURIDIQUES**

Avocat : 16h30 – 18h10
 Notaire : 17h30 – 18h45
 Rendez-vous obligatoire au
 01 69 49 64 00

SAMEDI 5**SORTIE À JANVRY**

Plus d'informations page 11

SAMEDI 5 & DIMANCHE 6**TÉLÉTHON**

Plus d'informations page 9

**VENDREDI 11, SAMEDI 12
ET DIMANCHE 13****MARCHÉ DE NOËL DE
CROSNE**

Plus d'informations à venir
 dans le supplément spécial
 Crosne Info

DIMANCHE 13**CONCERT CRONEXOS**

Plus d'informations page 17

MARDI 15**CONSEIL MUNICIPAL**

19h
 Mairie de Crosne

VENDREDI 18**REPAS DE LA FRATERNITÉ
(INSCRIPTIONS CLOSES)**

12h
 Espace René Fallet

Retrouvez tout le programme
 de la Bibliothèque Jacqueline
 de Romilly (6 rue de Schöffen,
 91560 Crosne - Tél : 01 69 49
 03 15) sur :
[https://bibliotheques.vyvs.fr/
 accueil/agenda](https://bibliotheques.vyvs.fr/accueil/agenda)



Ville de Crosne

www.crosne.fr

ville_crosne



Ville de Crosne

Toutes les demandes de parutions dans le Crosne info sont à adresser au service communication par mail à communication@crosne.fr avant le 15 novembre prochain pour apparaître dans le journal de janvier-février 2027. Le service se réserve le droit de prioriser, de modifier et/ou de refuser toute demande.

LES RENDEZ-VOUS DE *l'emploi*

+ DE 60 EXPOSANTS

ENTREPRISES, ORGANISMES DE FORMATION, PARTENAIRES DE L'EMPLOI,
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Espace
Recrutement

Espace
Numérique

Ateliers « 5 min
pour convaincre »

**Jeudi 19 novembre
2026**

de 10h à 16h

Le COSEC

59 rue Ferdinand Buisson
91210 Draveil

RER C RER D Juvisy

4116 Collège Delacroix



Votre Ville à votre service

VOTRE MAIRIE

35 avenue Jean-Jaurès
01 69 49 64 00
mairie@crosne.fr
Lundi - mardi - jeudi
8h45 à 12h - 13h15 à 17h30
Mercredi - Vendredi
8h45 à 12h - 13h15 à 17h15

CABINET DU MAIRE

cabinetdumaire@crosne.fr
01 69 49 64 51

AFFAIRES SCOLAIRES

01 69 49 64 10
Fermé au public le lundi après-midi
serviceaffairescolaires@crosne.fr

CCAS - LOGEMENT - CIMETIÈRE

01 69 49 64 15/50
ccas@crosne.fr
Lundi : 8h45-12h
Mardi et jeudi : 8h45-12h et 13h15-17h30
Mercredi et vendredi : 8h45-12h et 13h15-17h15

Une question, une difficulté ? N'attendez pas que la situation s'aggrave : le CCAS est là pour vous accompagner.

ÉTAT-CIVIL

01 69 49 64 11
etatscivil@crosne.fr

URBANISME

01 69 49 64 28
urbanisme@crosne.fr

PETITE ENFANCE

01 69 83 45 41
secretariat.mpe@crosne.fr

POLICE MUNICIPALE

33 bis avenue Jean Jaurès
Accueil - 01 69 49 36 36
Patrouille - 06 76 77 19 14
policemunicipale@crosne.fr

PHARMACIES DE GARDE (dimanches et jours fériés) Sous réserve de changements - source : monpharmacien-idf.fr

NOVEMBRE

• Dimanche 1^{er}

Pharmacie de la Passerelle
286 bis rue de Paris
94190 Villeneuve-St-Georges
01 43 89 09 14

• Dimanche 8

Pharmacie Cohen
23 av. Le Foll 94290
Villeneuve-le-Roi
01 45 97 53 52

• Mercredi 11

Pharmacie Cohen
23 av. Le Foll 94290
Villeneuve-le-Roi
01 45 97 53 52

• Dimanche 15

Pharmacie de la Liberté
60 av. Henri Barbusse 91270
Vigneux-sur-Seine
01 69 03 00 59

• Dimanche 22

Pharmacie de la Liberté
60 av. Henri Barbusse 91270
Vigneux-sur-Seine
01 69 03 00 59

• Dimanche 29

Pharmacie Djeumo
2 rue Pierre de Coubertin
91330 Yerres
01 69 48 82 70

DÉCEMBRE

• Dimanche 6

Pharmacie Londo
84 rue du Général de Gaulle
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 43 43

• Dimanche 13

Pharmacie du Plateau
85 av. du Président Kennedy
94190 Villeneuve-St-Georges
01 43 82 25 73

• Dimanche 20

Pharmacie du Centre Ville
19 rue du Colonel Fabien
94460 Valenton
01 43 89 03 27

• Vendredi 25

Pharmacie de Rouvres
72 av. Jean Jaurès C.Cial Leclerc
91230 Montgeron
01 69 40 74 64

• Dimanche 27

Pharmacie Poncet
42 rue du Bac
94480 Ablon-sur-Seine
01 45 97 08 54

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE À

AOÛT : Kiyan ADELMAND – Felix SRUN – Nina LE DOUR
SEPTEMBRE : Mina CISSAKO – Claire DE CASTRO ALVES.

ILS SE SONT DIT OUI ...

AOÛT : Antonio TIRADO GALVAN & Yasmine BENABDALLAH BOUHARRAK – Rodolphe COSMI & Pavla RUCKA – Osvaldo MOLINA GIRALDO & Ana OSPINA ARROYAVE.
SEPTEMBRE : Sandra BONNERY & Gilles CHARRIER – Julien TRIBOLLET & Gaëlle CAMUS

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

JUILLET : Geneviève VOLLE épouse SAMYDE – Ginette SCHMITT veuve MACQUART – Cédric FAURE.
AOÛT : Lino FONTAN TESSAUR – Raymond CARBALLO – Sandrine NOTTIN épouse DONATI – Arlette GOJOSSO veuve GALLUD – Roger VERBAENEN – Gilberte PRIEUR veuve GALLET – Geneviève BOURSIER veuve FERREYRA – Sophie MARTIN veuve TCHITCHÉKIAN – Damaris PERRAUT épouse SCHMITT
SEPTEMBRE : Denise ANDRY – Sylvère FONTAINE – Paulette MANCHERON veuve RAVEL – Houria BALOUL



HarmoniSon
BIEN ENTENDRE, MIEUX VIVRE
CENTRE AUDITIF

**Vous faites souvent répéter ?
Vos proches vous disent que
vous mettez la télévision trop fort ?**

TEST AUDITIF GRATUIT  Rendez-vous également
sur **Doctolib**

 **Roy Etedgui**
Audioprothésiste

 47 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE

 Prenez rendez-vous **01 86 10 04 94**

4.4 ★★★★★

À Yerres depuis plus de 40 ans



LA CHAMPENOISE

Chauffage | Pompe à chaleur | Climatisation
Entretien chaudières | Plomberie | Salle de Bain

 01 69 48 22 69  www.lachampenoise.fr
lachampenoise.contact@gmail.com



**AGENCE
FERREIRA GAMEIRO**

*DONNER DU SENS À
CHAQUE RELATION.*

6 AVENUE DE LA
REPUBLIQUE 91560
CROSNE

GESTION DE PATRIMOINE
EXPERTISE ENTREPRISE
PROFESSIONNELLE
PARTICULIERS

 01 45 97 78 12
agence.ferreiragameiro@axa.fr

Découvrez notre
**offre spéciale
adhérents
d'association⁽¹⁾**

En Caisse ou sur: cmut.com/offre-speciale-association



Rejoindre une banque qui appartient
à ses clients, ça change tout.

Crédit Mutuel

Yerres-Crosne
10 rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 9 millions de clients-sociétaires.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2026, réservée aux personnes physiques majeures, adhérentes d'une association, pour toute entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS: 07 003 758. Banques régies par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

 **AIDE À DOMICILE**
01 69 42 87 88

 **SOINS À DOMICILE**
01 69 42 95 79

 **AIDE AUX AIDANTS**
01 69 42 94 24

**ACCOMPAGNONS
NOS PROCHES DÉPENDANTS**



AMADPA
AIDE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Association à but non lucratif créée en 1981

9, avenue de la République - 91230 Montgeron
www.amadpa.org

Deux jours pour le Téléthon

SAMEDI 5 DÉCEMBRE • 14H - 18H

Journée Handisport

Gymnase La Palestre

Tous les âges essaient une activité dans les conditions d'un sportif handisport.

1€ le billet pour toutes les activités

Boissons et gourmandises sur place

100% DES RECETTES REVERSÉES AU Téléthon

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Grand Loto

Espace René Fallet

Ouverture des portes à 12h

Début des jeux à 13h30

Restauration et buvette sur place

TOMBOLA
2€
de nombreux lots
à gagner

1 carton

4€

3 cartons

10€

5 cartons

15€

10 + 2 offerts

30€

Réservations au 06 07 18 22 80

**THAI STREET
FOOD** *by Phanie*

